

AUTORISATION DE SORTIE TEMPS PERISCOLAIRES / ACCUEILS DE LOISIRS ANNÉE 2021 / 2022

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Je soussigné(e) _____
(NOM / Prénom du responsable de l'enfant)

Autorise les personnes suivantes ou en cas d'urgence (par ordre de priorité)

- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____

À venir chercher mon (mes) enfant (s) : _____
(NOM et prénom) _____

À le(s) laisser partir seul(e) : OUI NON
(Uniquement pour les élémentaires)

Occasionnellement (informer le(a) responsable de l'accueil)

À l'année

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TEMPS PÉRISCOLAIRES OU ACCUEILS DE LOISIRS

À consulter sur le site de votre commune ou association : Amboise : www.ville-amboise.fr ; CCVA : www.cc-valdamboise.fr ;
Nazelles-Négron : www.nazellesnegron.fr ; Pocé sur Cisse : www.poce-sur-cisse.fr ; Bul' de Mômes : www.buldemomes.fr

Le fait d'inscrire un (des) enfant(s) aux accueils périscolaires implique l'acceptation pleine et entière de son règlement intérieur. Je soussigné(e), M/Mme _____, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur sur les temps périscolaires et/ou Accueil de Loisirs et en accepte de façon pleine et entière tous les articles.

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités périscolaires et/ou ALSH et en accord avec l'article 9 du Code Civil (loi du 17 juillet 1970) portant sur l'autorisation de publication de photographies :

- J'autorise la capture et la diffusion de photos, de sons ou de vidéos à vocation éducative ou de communication interne ou externe de la commune, de l'association, ou de la CCVA (publication de presse, blog, site internet) sur lesquelles figure mon enfant. Selon la RGPD et article 9 du Code Civil, cette autorisation pourra être retirée en adressant une demande par courrier.

La présente autorisation est incessible.

- Je n'autorise pas la capture et la diffusion de photos, de sons ou de vidéos à vocation éducative ou de communication interne ou externe de la commune, de l'association, ou de la CCVA (publication de presse, blog, site internet) sur lesquelles figure mon enfant. Selon la RGPD et article 9 du Code Civil.

AUTORISATION DE TRANSPORT

Accepte Refuse

Que mon enfant soit pris en charge par le véhicule de l'association pour effectuer les trajets liés aux activités de l'Accueil de Loisirs de Bul'de Mômes.

Que mon enfant prenne les transports en commun pour effectuer les trajets liés aux sorties de l'Accueil de Loisirs de Bul'de Mômes.

Date

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé »

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR **(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE** **SANS DOSSIER COMPLET)**

- Le dossier famille dûment rempli et signé
- La fiche sanitaire de chaque enfant, dûment remplie et signée
- La fiche enfant dûment remplie et signée (uniquement pour les mercredis et vacances)
- Une attestation d'assurance « extrascolaire » pour chaque enfant
- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Le bulletin d'adhésion à l'association rempli et signé
- Les autorisations de transport et de droit à l'image dûment remplie et signée
- Un bulletin d'inscription pour les périodes souhaitées (mercredis, vacances, périscolaire)
- Un chèque de 10 euros d'adhésion **par famille** pour l'année scolaire en cours à l'ordre de Bul' de Mômes.
- Un chèque de caution d'un montant de 150 euros **par famille** (conservé un an, encaissé en cas d'impayé)